



**INSTITUT SENÉGALAIS DE  
RECHERCHES AGRICOLES**

---

**ETUDES ET DOCUMENTS**

---

**BESOINS EN CRÉDIT  
ET ENDETTEMENT INFORMEL  
CHEZ LES PAYSANS**


**SITUATION  
DANS LE BASSIN ARACHIDIER**

**Matar GAYE**

ISRA

Institut Sénégalais de Recherches Agricoles

Rue Thiong x Valmy  
BP. 3120  
DAKAR, Sénégal

 21 24 25 / 21 1913  
Telex ■ 41117 SG  
TLC 22 34 13


Document réalisé par

la Direction des Recherches sur les **Systèmes Agraires et l'Economie Agricole**

Route du Front de Terre

B.P. 2057

Dakar ■ Hann

 3 2 0 4 4 2

**Matar GAYE,**

Ingénieur agronome, Economiste

Chercheur à l'ISRA

Kaolack

*Cette publication a été réalisée grâce à une subvention  
du Centre de Recherches pour le Développement  
International (CRDI), Ottawa, Canada*

---

Dans le cadre de la troisième tranche du projet **d'amélioration** de l'information scientifique et technique du monde rural mené par le Ministère du Développement Rural et de l'**Hydraulique** au niveau de son centre de documentation et financé par le Centre de Recherches pour le Développement International (**CRDI**), l'Unité d'Information et de Valorisation (**UNIVAL**) de l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (**ISRA**), a **été** chargée de **réaliser**, à travers ses propres collections, des publications destinées au monde rural et à son encadrement,

Ce document se veut un support d'information et de vulgarisation, il a **été rédigé** par les chercheurs de l'**ISRA**.

---

**BESOINS EN CR;EDIT  
ET ENDETTEMENT INFORMEL  
CHEZ LES PAYSANS**

**SITUATION  
DANS LE BASSIN ARACHIDIER**

**BESOINS EN CRÉDIT ET ENDETTEMENT INFORMEL  
CHEZ LES PAYSANS :  
SITUATION DANS LE BASSIN ARACHIDIER<sup>Ⓜ</sup>**

M. GAYE

*Chercheur de l'ISRA,*

*Direction des Recherches sur les Systèmes Agraires et l'Economie Agricole.*

**RÉSUMÉ**

Le secteur informel du crédit en milieu rural offre aux paysans des possibilités relativement limitées par rapport à leurs besoins. Pour les créanciers, la sécurité des dettes repose en général sur la simple confiance et non sur des garanties matérielles. Cela explique une nette prédominance des solidarités communautaires traditionnelles par rapport aux relations d'affaires avec les commerçants privés. Toutefois, l'esprit d'entraide joue notamment dans le cas des besoins vitaux ou à caractère social très marqué.

**Mots clés :** *Crédit . Dette . Endettement . Exploitants . Garantie . Intérêt.*

---

<sup>Ⓜ</sup> Cette publication a été réalisée grâce à une subvention du Centre de Recherches pour le Développement International, Ottawa, (Canada).

## **SUMMARY**

With respect to farmers needs, the informal **credit** sector gives **quite** limited possibilities. In general, security of loans rests only on simple trust and not on collaterals. Therefore, lending takes place particularly within traditional solidarities rather than business relationships with **private** traders. However, community support works mainly in cases of biological and priority social needs.

**Key words** : *Credit* • *Loans* • *Farmers* • *Garanty* • *Interest*.

## INTRODUCTION

Dans un contexte marqué par la mise en question aussi bien de l'Etat-providence que des solidarités communautaires traditionnelles, il y a lieu de s'interroger sur les réalités en matière de crédit au niveau du secteur informel. Il s'agit notamment de cerner ici quelques caractéristiques de la demande et de l'endettement chez les paysans en dehors des structures conventionnelles. Les données de base portent sur 240 exploitants agricoles dans les régions de Fatick et de Kaolack.

## LES BESOINS EN CREDIT

### HIERARCHIE DES PRIORITES

La notion de priorité en matière de crédit chez les paysans revêt ici un caractère subjectif. L'approche plus objective nécessiterait une étude des contraintes socio-économiques et leur classification. En outre, les priorités à l'échelle de l'individu peuvent varier d'une période à l'autre suivant les circonstances. Pour limiter l'influence conjoncturelle sur la hiérarchie des besoins en crédit, la question concernant le classement des priorités a été posée aux 240 chefs d'exploitation sous la forme suivante :

*«S'il y avait cinq types de coopératives fournissant le crédit et spécialisées respectivement dans les semences, l'engrais, les équipements, les vivres et l'argent liquide, lequel auriez-vous choisi si vous ne pouvez adhérer qu'à une seule coopérative ? Quels seraient votre deuxième, troisième et quatrième choix?»*

Pour chaque type de coopérative, le nombre de choix exprimés est affecté du coefficient 4 en première option, 3 en seconde option, 2, 1 et 0 en troisième, quatrième et dernière option respectivement. Avec cette procédure, la distribution des points se présente comme suit :

semences	:	689 points
argent liquide	:	545 points
équipements	:	506 points
vivres	:	374 points
engrais	:	286 points

Cette hiérarchie des priorités ou plutôt des préférences reflète un paradoxe qui est que les paysans éprouvent le besoin en **crédit** surtout pour les semences, c'est-à-dire un intrant qu'ils produisent eux-mêmes.

Le rang assez élevé du **crédit** en espèce fait penser que les dépenses à caractère social occupent une place importante dans la vie quotidienne des paysans.

Concernant les équipements, on peut supposer que le vieillissement du matériel qui résulte de la suspension du Programme Agricole depuis 1980 tend à accentuer les besoins en crédit. Par comparaison aux autres rubriques? les équipements ont la particularité

d'être des facteurs de production durables. Ce caractère pourrait introduire une distorsion entre l'intensité réelle des besoins et le rang occupé sur l'échelle des préférences. Par exemple, avec l'alternative d'obtenir des liquidités pour acheter des équipements, un individu pourrait se demander pourquoi choisir une coopérative dont il pourrait se passer des services pendant longtemps une fois ses besoins satisfaits. Une autre hypothèse est que le problème d'équipement serait moins crucial qu'on ne le pense grâce à l'intervention des artisans.

S'agissant des vivres que les artisans produisent également, le besoin en crédit répond surtout à des considérations de **sécurité** et même à un souci de préserver le capital productif. Selon un adage wolof particulièrement usité en milieu rural, «*lunekki ci ker njelekofa bah*», ce qui signifie que tout bien dont dispose le paysan **peut-être** considéré comme une réserve potentielle de nourriture ou un surplus par rapport à la pitance.

La place de l'engrais qui vient en dernier lieu traduit son caractère d'intrant secondaire chez le paysan. Les nouvelles orientations de la politique agricole visent à promouvoir l'auto-provisionnement en semences et à relancer la consommation d'engrais. La position relative de ces deux facteurs dans la hiérarchie des préférences en matière de crédit exprime donc un défi à relever.

### RECHERCHES DES CREDITS ET MOTIFS DES DEMANDES

Le cadre temporel que nous considérons est la période comprise entre l'ouverture officielle de la campagne de commercialisation arachidière 1986-87 et le passage des enquêteurs. Rappelons que les enquêtes ont commencé en mi-août et ont duré jusqu'à la mi-octobre. L'ouverture de la traite n'a été choisie que pour la précision du repère et selon toute vraisemblance, la période de commercialisation n'est pas celle des besoins en crédit par excellence.

Sur l'ensemble des 240 chefs d'exploitation, 185 (soit 77%) n'ont effectué aucune recherche de crédit auprès d'autres individus. Les 55 exploitants qui restent (23% de l'échantillon) ont effectué au total 170 contacts dont 11 auprès d'organismes Privés Stockeurs (OPS), 31 auprès d'autres commerçants et 128 auprès d'individus non commerçants. L'ensemble de ces contacts a été motivé par les besoins suivants :

semences d'arachide	:	52 %
nourriture		33 %
fêtes religieuses		6,5 %
baptêmes et mariages	:	3%
engrais		2%
autres <b>activités</b> (commerce):		2%
maladie		1%
équipements		0,5 %

Au total, 70% des contacts réalisés n'ont pas eu de suite positive.



## REMARQUES GENERALES

En comparant les vivres et les équipements par exemple, on constate que les recherches de crédit informel ne sont pas en parfaite concordance avec la hiérarchie des priorités précédemment établie. A ce sujet, il faut remarquer qu'une telle hiérarchie traduit des considérations plus structurelles. Par ailleurs, un crédit pour la nourriture serait humainement et socialement plus acceptable chez les créanciers. Les vivres ont la particularité d'être à la fois un facteur de production, une obligation sociale et une nécessité vitale. Pour ce type de besoins, la solidarité communautaire traditionnelle serait dans une plus grande mesure une alternative à un crédit institutionnel. Par contre, pour d'autres rubriques comme les équipements, la faible probabilité d'en trouver à crédit auprès d'individus ne justifie pas toujours l'effort d'en chercher même si le besoin existe. Par conséquent, le secteur informel ne saurait parfaitement se substituer aux institutions de crédit dans tous les domaines.

## L'ENDETTEMENT INFORMEL CHEZ LES EXPLOITANTS AGRICOLES

### FORMES, PROVENANCES ET REPARTITION DES DETTES

Nous avons déjà souligné que sur 240 chefs d'exploitation enquêtés, 55 ont été demandeurs de crédit informel. Au total, 39 en ont obtenu si l'on se limite à notre période de référence. Le nombre d'opérations correspondantes est de 50 avec un maximum de 4 par débiteur.

L'importance relative des différentes sources varie selon le type de crédit (tableau 1).

**Tableau 1** : Répartition des dettes par sources

Types de crédit	Sources	
	Commerçants	Non commerçants
Argent liquide	14%	86%
Céréales	31%	69%
Semences d'arachide	0%	100%
Engrais	100%	0%

Sources : Enquête ISRA, Programme de la Production, **Kaolack**.

AU total, 73% des opérations de crédit portent sur des prêts en argent. Sur 29 chefs d'exploitation demandeurs de crédit pour des besoins alimentaires, 5 en ont obtenu en nature seulement, 10 en espèce seulement et 6 en combinaison espèce-nature. La proportion des demandeurs satisfaits ne serait-ce que partiellement est de 72,5%. Pour les 27,5% restants, l'ultime recours ne pouvait être que la vente de biens.

Sur 23 demandeurs de crédit pour les semences d'arachide, 1 en a obtenu en nature, 2 en espèce tandis que 2 autres ont reçu de l'argent et des graines. La proportion de demandeurs n'ayant rien obtenu est donc de 78%. Cela semble confirmer l'hypothèse que l'offre potentielle varie en fonction du type de besoin à satisfaire.

Sur 32 chefs d'exploitation ayant bénéficié de crédit sous forme d'argent liquide, 16 avaient à satisfaire des besoins non liés à leurs activités agricoles. Les différents cas rencontrés se répartissent comme suit :

fêtes religieuses :	50 %
baptêmes :	25 %
maladie :	12,5 %
autres :	12,5 %

Dans l'ensemble, les dettes en espèce varient entre un minimum de 1.500 FCFA et un maximum de 70.000 FCFA avec une moyenne de 19.000 FCA environ par bénéficiaire. Elles ont parfois la forme d'une vente d'arachide avec règlement au comptant et livraison à terme. Ce phénomène était apparemment plus accentué à l'approche du Magal de Touba et du Gamou de Tivaouane.

En règle générale, on peut remarquer que la part des commerçants privés en ce qui concerne le crédit informel n'a été prépondérante que pour les engrais. Ceux qui ont participé à la distribution n'ont pas pu vendre leurs stocks au comptant et n'avaient pas d'alternative à l'octroi de crédit. L'hypothèse de Y. GUEYMARD (3) selon laquelle la seule « *institution qui réponde vraiment aux besoins de crédit du paysan sahélien est le commerçant usurier* » ne semble pas vérifiée dans ce contexte.

Par rapport au temps, la répartition des crédits informels obtenus se présente comme suit (tableau 2) :

**Tableau 2** : Répartition des crédits informels dans le temps

Périodes	Avant l'hivernage	Durant le premier mois de l'hivernage	Après le premier mois de l'hivernage
Nature			
Argent liquide	15 %	20%	65%
Céréales	0%	39%	61%
Semences d'arachide	100%	0%	0%
Engrais	0%	0%	100%

Source : Enquête ISRA, Programme Economie de la Production, Kaolack.

A l'exception des semences (naturellement), tous les crédits ont connu leur plus grande ampleur en hivernage et particulièrement lorsque celui-ci est assez avancé. Cela reflète certes des caractéristiques de la demande qui tend à être plus forte en période de soudure mais aussi le fait que leurs créanciers sont plus enthousiastes lorsque la saison atteint une phase prometteuse.

Dans le cas particulier des semences d'arachide, les producteurs dépendants ont été pris en compte pour ce qui concerne les opérations de crédit informel. On observe que 37% des quantités de semences fournies à crédit par des individus hors de l'exploitation sont allés aux producteurs dépendants à raison de 22% aux hommes et 15% aux femmes. Par ailleurs, environ 40% des chefs d'exploitation ont cédé des semences d'arachide à leurs dépendants et 87,5% des quantités concernées étaient à titre de crédit.

### TAUX D'INTERET

L'estimation des taux d'intérêt est rendue difficile par l'imprécision des délais de remboursement. En général, les accords tacites stipulent simplement que des dettes sont à rembourser pendant la traite. Une autre difficulté vient du fait que dans certains cas, le créancier exige une espèce différente de celle que le débiteur a reçue. Cette possibilité permet à certains créanciers de « contourner » l'interdiction de l'intérêt par la loi musulmane. Elle a été mise en œuvre dans 20% du nombre d'opérations de crédit.

On constate que dans 56% des cas où le remboursement devait se faire dans la même espèce, aucun intérêt n'a été appliqué au débiteur.

Dans son étude menée au Nigéria en 1977, P. MALTON (4) a trouvé que 40% des plus pauvres débiteurs ne supportaient pas d'intérêt sur leurs dettes. Cette situation s'explique sans doute par la nature des liens avec les créanciers.

Pour estimer le taux d'intérêt dans les cas où son existence est sans équivoque (un quart du nombre d'opérations de crédit), nous avons posé les simplifications suivantes :

- l'échéance de la dette est fixée au 31 décembre 1987, soit un mois après l'ouverture officielle de la campagne de commercialisation arachidière;
- les dates d'effet sont fixées au premier juin pour les crédits obtenus avant l'hivernage, au premier août pour ceux obtenus durant le premier mois d'hivernage et au premier septembre pour le reste. Tous ces cas où l'intérêt existe clairement correspondent à des prêts en argent remboursables en argent. Les taux d'intérêt rapportés à une période de 12 mois varient de 18% à 300%. Leur moyenne pondérée proportionnellement aux montants des sommes reçues se situe à 120%. En règle générale, on observe que plus le crédit est accordé tôt, moins le taux d'intérêt annuel correspondant est élevé. Cela montre que la notion de durée n'est pas prise en compte de façon systématique par les créanciers. Si l'on exclut la variable temps, les taux d'intérêt vont de 6 à 100% avec une moyenne pondérée de 40%. En outre, aucune relation significative n'a été décelée entre le montant du principal et le taux d'intérêt appliqué. Par ailleurs, même si le taux le plus élevé (300% annuellement) correspond à un crédit commercial, les données d'ensemble ne confirment pas l'existence d'une règle dans ce sens.

S'agissant des dettes à rembourser avec une espèce différente, on peut retenir qu'en moyenne, les clauses appliquées ont été :

- 100 kg d'arachide pour 5.000 FCFA reçus ;
- 1 1.000 FCFA pour 100 kg de mil-sorgho reçus.

Rappelons qu'à l'époque le prix officiel de l'arachide au producteur était de 90F/kg.

### **SYSTEME DE GARANTIE**

Selon une opinion dominante chez les paysans, celui qui peut offrir une véritable garantie matérielle n'a généralement pas besoin de crédit. Cela veut dire que les emprunteurs n'ont souvent à offrir en gage que des valeurs morales. Par conséquent, la notion de confiance devra jouer un rôle prépondérant dans les opérations de crédit informel. Selon de nombreux témoignages, cette confiance s'amenuise de plus en plus dans la société actuelle, ce que les Wolofs traduisent par « *Kenn woolootul kenn* ». Une telle situation tendrait à confiner le crédit informel au cadre des relations étroites de connaissances voire du cercle de famille élargie.

Une enquête que nous avons menée auprès de 39 commerçants a révélé qu'aucun d'entre eux ne détenait un bien quelconque à titre de garantie d'un prêt. Ils déclarent unanimement que cette pratique a disparu. Par contre, sur les 240 exploitants agricoles enquêtés, 5 détenaient en gage des terres pour une superficie totale estimée à 15 hectares.

Sur la période 1980-1987, 31 chefs d'exploitation, soit 13% de l'échantillon, affirment avoir procédé à des mises en gage de biens divers auprès de leurs créanciers. Le nombre

total d'opérations de ce genre s'élève à 76 pour la période considérée. Dans 9 cas, les objets offerts à titre de garantie n'ont pas été repris.

Si pour chacun des 31 exploitants on ne considère que le plus important gage réalisé depuis 1980, la valeur estimée des biens cédés aux créanciers varie entre 2.500 et 70.000 FCFA, avec une moyenne de 17.000 FCFA. Cela donne une idée du potentiel de garantie qui semble relativement limité. Il s'agit en général d'équipements agricoles et surtout de semoirs qui ont la particularité de n'être utilisés que pendant quelques jours en début de saison.

Comparant les valeurs marchandes des objets mis en gage à celles des biens reçus en contrepartie, le rapport moyen est de l'ordre de 2,5. En d'autres termes, l'objet cédé par le débiteur vaut en moyenne 2,5 fois ce qu'il reçoit du créancier. Si l'on ne considère que les cas où les choses mises en gage n'ont pas été reprises, (crédit non remboursé), le rapport de valeurs est d'environ 2. On peut donc soutenir que l'éventualité de non remboursement constitue un risque pour le débiteur ayant fourni une garantie matérielle et une chance pour son créancier.

## CONCLUSION

Le crédit informel en milieu rural est à présent dominé par le secteur non commercial, tout au moins au niveau de notre zone d'étude constituée par les régions de Kaolack et de Fatick. L'agriculture pluviale qui constitue l'activité dominante se caractérise par un risque assez élevé. L'endettement informel repose pour l'essentiel sur les relations sociales et non d'affaires. Les principaux créanciers étant eux-mêmes paysans, on peut supposer que la demande et l'offre potentielles varient en sens inverse. Si l'on admet par exemple qu'une mauvaise récolte tend à gonfler la demande de crédit, elle implique parallèlement une réduction des disponibilités chez les créanciers locaux dont les revenus sont surtout d'origine agricole. Par conséquent, les solidarités communautaires traditionnelles n'offrent aux paysans qu'une alternative limitée notamment lorsque les crédits demandés ne concernent pas des besoins vitaux tels que la nourriture.

## BIBLIOGRAPHIE

- 1 EICHER C.K. et BAKER D.C., 1982. Research on Agricultural Development in Sub-Saharan Africa : A critical survey. Department of Agricultural Economics, Michigan State University, International Development Paper N° 1.
- 2 GAYE M., 1987. Le crédit informel en milieu rural sénégalais : Enquête dans les régions de Fatick et Kaolack. ISRA, Département Systèmes, Dakar.
- 3 GUEYMARD Y., 1983. Epargne et crédit en milieu rural. Actuel Développement N°56/57.
- 4 MALTON P., 1977. The size distribution, structure and determinants of personal income among farmers in the North of Nigeria. Unpublished Ph.D. Dissertation, Cornell University.

- 5 ROBERTS R. A. J., 1973. **Private** borrowing and lending arrangements involving cultivators' cash savings. Spring Review of Small Farmer Credit, Vol. 13, USAJD, Washington D.C.
  - 6 TAPSOBA E. K., 1982. An economic and institutional analysis of **formal** and informal **credit** in Eastern Upper **Volta**. Empirical **evidence** and **policy** implications. Ph. D. **Disertation**, Michigan **State** University, Department of Agricultural **Economics**.
-

Isra  
bp 3120  
Dakar  
Sénégal

**UNIVAL**  
documentation  
et éditions  
scientifiques agronomiques